

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20121129-2012\_B463-DE  
Date de télétransmission : 05/12/2012  
Date de réception préfecture : 05/12/2012



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2012  
PRÉSIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2012\_B463**

**OBJET : Politique culturelle - Attribution d'une subvention à l'association "Les Amis du Roi des Aulnes"**

Le 29 novembre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Halle des Sports de Venelles, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 novembre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CLOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-Lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

**Excusé(s) avec pouvoir :**

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GALLESE Alexandre - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard

**Excusé(s) :**

BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles

Monsieur Jean BONFILLON donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 29 NOVEMBRE 2012**

Rapporteur : Jean BONFILLON

Thématique : Politique Culturelle

Objet : Attribution d'une subvention à l'association « les Amis du Roi des Aulnes ».

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de 20 000€ à l'association « **les Amis du Roi des Aulnes** », pour une manifestation littéraire à la Cité du livre, « Lettres d'Europe et d'ailleurs », dans le cadre du fonds d'intervention adopté par la délibération n°2001-A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

- le montant du Fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.
- Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.
- La participation communautaire est limitée de la manière suivante :
  - ⇒ 30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).

- L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.
- La demande de subvention qui vous est présentée dans ce rapport a reçu un avis favorable des Maires ou des élus délégués des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles.

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base du tableau ci-dessous, de procéder pour l'association « les Amis du Roi des Aulnes » à l'attribution d'une subvention de 20 000€ , dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations. L'association organise à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence une manifestation littéraire intitulée « Lettres d'Europe et d'ailleurs. L'édition 2012 met en avant les écrivains italiens, allemands, polonais et suisses dans des rencontres et des conférences.

Le budget prévisionnel de la manifestation est annexé à la présente délibération.

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission Culture du 14 Novembre 2012.

N° GU	Manifestation + Date	Association	Domaine d'activités	Subvention N-1	Budget global de la manifestation	Subvention sollicitée	Subvention proposée par la commission thématique	Convention d'objectifs Oui/non
2012-01178	Lettres d'Europe et d'ailleurs – Aix en Provence, Novembre/ décembre 2012	Les Amis du Roi des Aulnes	Littérature	20 000€	86 660€ dont 51 000€ de la ville d'Aix	20 000€	20 000€	non

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales

VU la délibération n°2001\_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

VU la délibération n°2003\_A312, du Conseil Communautaire du 12 décembre 2003 instituant la mise en place d'un guichet unique pour les demandes des subventions ;

VU la délibération n°2005\_B086 du Bureau Communautaire du 8 avril 2005 relative aux modalités de paiement des subventions ;

VU la délibération n°2009\_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis favorable de la Commission Culture en date du 14 novembre 2012.

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** une subvention de 20 000 € à l'association « **les Amis du Roi des Aulnes** », proposée par la Commission Culture telle que présentée dans le tableau ci-dessus. N° GU/ 2012-01178 ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents ;
- **DIRE QUE** les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 6574.

**DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2012**  
**Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée**  
**1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année.**  
**Le total des montants demandés à la CPA devra être égal au budget prévisionnel de l'association.**

<sup>1</sup> Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	31/11 au 2/12 2012
Lieu(s) de réalisation	Bibliothèque Njanes
Contenus et objectifs de l'action	Festival de littérature européenne
Public(s) ciblé(s)	Tout public
Nombre de participants / exposants	20 environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 jours
Entrées payantes	oui non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée ..... €)
Inscriptions payantes	oui non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription ..... €)

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2012**  
**Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année**  
**DEPENSES = RECETTES** (à ne pas inclure les conditions d'aires)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
<b>Charges spécifiques à l'action</b>		<b>Ressources propres</b>	
Achats	1.500	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	10.000	Cotisations	
<b>Services extérieurs</b>			
Locations	22.900	<b>Subventions demandées :</b>	
Entretien		Etat (à détailler)	
Assurances		Région (s)	
		Département (s)	
		Commune (s)	
		Autres	21.000
<b>Autres Services extérieurs</b>		<b>Communauté du Pays d'Aix</b>	20.000
Honoraires	20.000	Organismes sociaux (à détailler)	
Publicité	10.000	Fonds Européens	
Déplacements, missions	18.250	Fonds Aides (ex CASAC)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires bruts	16.000	Région	4.000
Charges sociales	9.000	Garde d'Enfance	8.160
Autres charges de personnel		Autres	2.000
Autres frais généraux	3.530	Personnel municipal	2.500
<b>TOTAL CHARGES :</b>	<b>98.660</b>	<b>TOTAL PRODUITS :</b>	<b>98.660</b>

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Bénévoles en nature		Bénévoles	
Mise à disposition (biens & prestations)	<input checked="" type="checkbox"/>	Prestations en nature	
Personnel bénévole	<input checked="" type="checkbox"/>	Dons en nature	
<b>Total des contributions volontaires</b>		<b>Total des contributions volontaires</b>	

**Obligatoire :**  
 La subvention demandée à la CPA de 20.000 € représente 20,5% % du total des produits hors contributions volontaires.  
 (montant demandé / total des produits) x 100

*[Signature]*

**OBJET : Politique culturelle - Attribution d'une subvention à l'association "Les Amis du Roi des Aulnes"**

---

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



**05 DEC. 2012**